

#5 TRANSPORT ET LOGISTIQUE



LES EXPERTS
DE LA FACTU



Gilles Bösiger

Vice-président du Conseil régional de
l'Ordre des experts -comptables Paris – Île -
de-France



Julien Catanese

Diplômé d'expertise comptable, consultant
et formateur

Au sommaire



- Cas n°27 : Tickets de péage
- Cas n°1 Multi-commandes / Multi-livraisons
- Cas n°38 : Sous-lignes et regroupements de lignes

Cas n° 27

Tickets de péage



Cas n° 27 – Tickets de péage

- Contexte métier : tickets de péage remis aux barrières d'autoroute aux professionnels (transporteurs, commerciaux, VRP...).
- En principe, ces tickets devraient relever du e-invoicing quand le client est assujetti à la TVA.
- Or le client n'est pas identifié au moment de la transaction (pas de SIREN, pas d'adresse de facturation électronique).





Cas n° 27 – Tolérance administrative

- Les reçus de péage sont considérés comme documents valant facture s'ils mentionnent :
 - Le taux et le montant de la TVA
 - Un numéro séquentiel de délivrance
 - Un espace réservé à l'utilisateur
- Les automates de péage n'ont donc pas à s'adapter pour la réforme.

Cas n° 27 – Traitement selon la situation



Ticket au péage

- Client non identifié
- E-reporting B2C
- Flux de données de transaction pour la société d'autoroute

Abonnement télépéage

- Client identifié
- E-invoicing B2B
- Transmission de la facture au concentrateur de donnée
- Transmission de la facture vers la PA du client

Cas n° 27 – Conséquences sur le préremplissage TVA



- **Rappel : pas de date prévue pour le préremplissage à ce stade**
- Côté vendeur (société d'autoroute)
 - E-reporting effectué
 - TVA collectée préremplie correctement
- Côté acheteur
 - Pas de TVA déductible préremplie par l'administration
 - Mais la TVA reste bien sûr déductible
 - Ecart normal, mais à corriger sur la déclaration

Cas n° 27 – Cas particulier des abonnements



- **Télépéage et cartes accréditives**
 - **La prestation fait l'objet d'une facture périodique mensuelle**
 - **Cette facture relève du e-invoicing**
- Cas potentiel de facture multi-vendeurs (cas n°39) si plusieurs sociétés d'autoroute
- Exemple : Un badge Vinci Autoroutes peut générer des péages sur des tronçons APRR → facturation pour compte de tiers.

Cas n° 27 – Et les parkings ?

- **La situation est différente de celle des péages**
 - Les tickets de parking remis à un assujetti entrent dans le champ du e-invoicing.
- **Obligation pour les exploitants** : Adapter les automates pour permettre au client assujetti d'indiquer ses informations (SIREN, adresse de facturation électronique).
- En attendant la mise à jour du parc d'automates → traitement temporaire en e-reporting B2C (comme les péages).



Cas n° 27 – Points d'attention



⚠ **Bien distinguer péages et parkings**

Les règles sont différentes : tolérance pour les péages, obligation d'adaptation pour les parkings.

⚠ **Privilégier les abonnements**

Pour une meilleure traçabilité comptable, recommander les solutions de télépéage avec facturation mensuelle.



Cas n° 1

Multi-commande / multi-livraison



Cas n° 1 - Multi-commande / multi-livraison

- **Contexte métier : une situation quotidienne dans le transport et la logistique :**
 - Une facture périodique (hebdomadaire, mensuelle)
 - Couvrant plusieurs commandes distinctes
 - Avec plusieurs points de livraison différents
- **Exemples :** Transporteurs, messageries, logisticiens, distributeurs





Cas n° 1 - Multi-commande / multi- — livraison

- **Or, la norme EN16931 ne permet pas nativement les factures multi-commandes / multi-livraisons**
- La norme européenne de base prévoit :
 - Une seule référence de commande par facture (BT-13)
 - Une seule adresse de livraison par facture (BG-15)
- Sans adaptation, les pratiques de facturation périodique du secteur seraient donc impossibles à maintenir.

Cas n° 1 - Multi-commande / multi-livraison



- Des extensions ont été ajoutées pour permettre de renseigner ces informations au niveau de chaque ligne de facture :

Information	Code technique
N° de commande à la ligne	EXT-FR-FE-135
N° d'avis d'expédition	EXT-FR-FE-140
Ligne de l'avis d'expédition	EXT-FR-FE-141
Adresse de livraison à la ligne	Bloc EXT-FR-FE-BG-10
Identifiant GLN du lieu	EXT-FR-FE-146 + 148
Nom du lieu de livraison	EXT-FR-FE-149

Cas n° 1 - Multi-commande / multi-livraison



- Exemple

Ligne	Commande	Lieu livraison	Article	Montant HT
1	CMD-2025-001	Entrepôt Lyon (GLN 3012345000015)	Transport Express	450,00 €
2	CMD-2025-001	Entrepôt Marseille (GLN 3012345000022)	Transport Express	380,00 €
3	CMD-2025-002	Entrepôt Lyon (GLN 3012345000015)	Transport Standard	220,00 €
4	CMD-2025-003	Dépôt Paris (GLN 3012345000039)	Livraison Urgente	150,00 €

Total HT : 1 200,00 € | TVA 20% : 240,00 € | TTC : 1 440,00 €

Cas n° 1 – Factures périodiques simples



- **Pas toujours besoin du profil étendu !**
- Les factures périodiques restent possibles **sans** les extensions si :
 - Une seule commande (ou pas de référence commande)
 - Une seule adresse de livraison
 - Pas besoin de tracer les avis d'expédition
- Dans ce cas, le profil EN16931 standard suffit.

Cas n° 38

Sous-lignes et regroupements





Cas n° 38 – Sous-lignes et regroupements

- **Contexte métier** : Les transporteurs ont besoin de :
 - **Regrouper des lignes** par livraison ou par tournée
 - **Détailler des suppléments** rattachés à une prestation principale
 - **Afficher des sous-totaux** sans double comptage
- **Exemples** : Supplément gasoil, supplément week-end, frais de manutention...



Cas n° 38 – Sous-lignes et regroupements

- Solution technique : deux nouvelles données dans le profil EXTENDED-CTC-FR
- Ces données permettent de créer une structure hiérarchique entre les lignes de facture.

Donnée	Code	Rôle
Identifiant de ligne Parent	EXT-FR-FE-162	Rattache une ligne à une autre
Sous-type de ligne	EXT-FR-FE-163	Qualifie le rôle de la ligne

Cas n° 38 – Sous-lignes et regroupements



N° Ligne	Parent	Type	Désignation	Total HT
1	-	GROUP	Livraison du 02/01/2026 - Client A	500,00 €
2	1	DETAIL	Transport palettes (x3)	350,00 €
3	1	DETAIL	Manutention	100,00 €
4	1	DETAIL	Supplément gasoil	50,00 €
5	-	GROUP	Livraison du 03/01/2026 - Client B	280,00 €
6	5	DETAIL	Transport colis (x12)	240,00 €
7	5	DETAIL	Supplément gasoil	40,00 €

Total HT : 780,00 € (somme des lignes DETAIL uniquement)



Cas n° 38 – Points d'attention



⚠ Seules les lignes DETAIL comptent

Les lignes GROUP et INFORMATION ne sont pas transmises et ne participent pas aux calculs de TVA.

En synthèse



En synthèse



1

Cas n°27 - Tickets de péage

- Tickets isolés : **e-reporting B2C** (tolérance administrative)
- Abonnements : **e-invoicing** avec facture périodique

2

Cas n°1 - Multi-commande / Multi-livraison

- Utiliser le profil **EXTENDED-CTC-FR** pour les données à la ligne
- Factures périodiques simples : profil standard suffit

3

Cas n°38 - Sous-lignes et regroupements

- 3 sous-types : **DETAIL**, **INFORMATION**, **GROUP**
- Seules les lignes **DETAIL** sont transmises et calculées
- Idéal pour structurer les factures de transport avec suppléments

Rappel : E-Factu



L'application pour accompagner les cabinets d'expertise comptable dans la gestion de la réforme en France

Son objectif principal est d'aider à identifier, pour chaque client, les cas d'usage spécifiques liés à la facture électronique. Cette identification permet de simplifier les actions à mettre en œuvre, d'anticiper les impacts sur la gestion du dossier client et d'évaluer la criticité de chaque situation.

Des questions ?



Prochains rendez-vous



Prochains rendez-vous

— Les Experts de la factu



Jeudi, 12 mars 2026

08:30

📅 Jeu., 12 mars ⌚ 08:30 - 09:15

**À DISTANCE - Les experts de la factu : épisode 9 -
Gestion des factures multi-acteurs - 2e partie**

🌐 Virtuel 📺 Webinaire

Les experts de la factu

Jeudi, 29 janvier 2026

08:30

📅 Jeu., 29 janvier ⌚ 08:30 - 09:15

**À DISTANCE - Les experts de la factu : épisode 6 -
Commerce et distribution**

🌐 Virtuel 📺 Webinaire

Les experts de la factu

Prochains rendez-vous

Ateliers de la transformation



Mardi, 20 janvier 2026

09:00

📅 Mar., 20 janvier ⌚ 09:00 - 10:30

À DISTANCE - épisode 4 : Maîtriser les spécificités sectorielles

Virtuel Webinaire

[Parcours de la transformation](#)

📅 Mar., 20 janvier ⌚ 09:00 - 10:30

EN PRESENTIEL - épisode 4 : Maîtriser les spécificités sectorielles

En présentiel Présentiel

[Parcours de la transformation](#)